

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

Avis du Conseil de développement
octobre 2018

QUELLE DEMANDE ADRESSEE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ?

Début mars 2018, Grand Poitiers Communauté urbaine a saisi le Conseil de développement, via deux lettres de mission, pour produire un avis sur :

- le Schéma Directeur des Energies (SDE)
- Le Programme local de l'habitat (PLH)

Les deux directions qui portent ces dossiers ont décidé d'une approche conjointe de ces sujets, donnant lieu à un avis unique par le Conseil de développement.

La lettre de mission au Conseil de développement fixait les attentes suivantes :

1. Décrire une vision désirable de la transition énergétique de Grand Poitiers à l'horizon 2050 dans une approche non technique et qui s'inscrit dans le quotidien des habitants
2. Contribuer à la cartographie des actions locales qui s'inscrivent dans la transition énergétique du territoire de Grand Poitiers
3. Emettre des préconisations, des propositions nouvelles et exprimer des points forts et des points de vigilance sur les orientations et le programme d'actions de la stratégie habitat à mettre en œuvre dans le PLH
4. Avoir un regard transversal et prospectif sur les dynamiques à l'œuvre en matière d'habitat et le lien entre habitat et autres politiques urbaines

L'expertise d'usage des membres du Conseil de développement sera particulièrement recherchée.

QUELLE METHODOLOGIE POUR REpondre A CETTE DEMANDE ?

Une trentaine de participants sur l'ensemble des séances

Mars 2018 :

Saisine du Conseil de développement/
Lettre de mission

Novembre 2018 :

Présentation de l'avis en bureau communautaire

Juin 2018 :

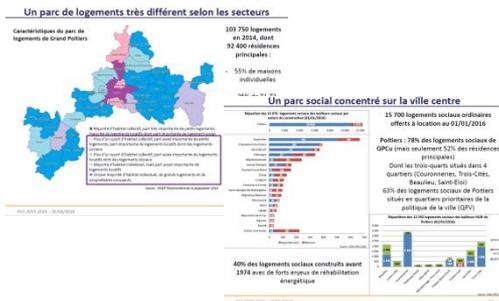
Présentation diagnostics PLH - SDE

Juillet 2018 :

- Rencontre avec les vice-présidents
- Construction de scénarios horizon 2030

Septembre 2018 :

Identification d'actions à mettre en œuvre



Groupes 1 : « la douce vie de Léa et Arthur en résidence collective au Sud de Cléon »



1ere ETAPE : PRESENTATION DES DIAGNOSTICS PREPARATOIRES DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

Cette première séance de sensibilisation au Programme Local de l'Habitat (PLH) et au Schéma Directeur des Energies (SDE), qui a eu lieu le 26 juin, visait à poser le cadre dans lequel s'insèrent ces deux documents stratégiques pour l'avenir du territoire de Grand Poitiers. C'était également l'occasion de présenter les grandes lignes des diagnostics réalisés en amont du PLH et du SDE.

Cette présentation visait ainsi à ce que les membres du Conseil de développement s'approprient ces deux sujets à travers l'état des lieux du territoire sur ces deux problématiques, et à éclairer leur compréhension des enjeux pour Grand Poitiers, en s'inscrivant dans un futur proche, à l'horizon 2030.

1ere ETAPE : PRESENTATION DES DIAGNOSTICS PREPARATOIRES DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

La Communauté d'agglomération de Grand Poitiers était déjà dotée d'un PLH. Celui-ci courant sur la période 2010-2015 a été prorogé jusqu'en 2018. Le périmètre de réflexion s'étend désormais sur les 40 communes de la Communauté urbaine.

Document stratégique et prospectif, le PLH s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de Grand Poitiers, puisqu'à travers l'habitat il entend **agir sur la qualité de vie des habitants**, sur la mixité sociale notamment, qui sont des leviers essentiels d'un **territoire bienveillant**.

Ce que dit le diagnostic du PLH

- ✓ La phase diagnostique aboutie, les grands enjeux ont été identifiés pour le territoire, qui vise à **conforter son attractivité**, économique comme démographique en s'appuyant sur ses atouts et sa qualité de vie notamment. Le besoin de **valoriser le parc de logements existant** a également été identifié, en poursuivant les opérations de rénovation urbaine, en travaillant sur la qualité environnementale du bâti, pour « **mieux habiter** » sur le territoire.
- ✓ Si Grand Poitiers peut s'appuyer sur le prix de son foncier, très concurrentiel, pour capter de nouvelles populations, de **fortes disparités** n'en marquent pas moins pour autant le territoire. Ses **franges Est et Ouest**, aux loyers et prix de l'immobilier faibles accueillent également **une personne sur cinq vivant sous le seuil de pauvreté**, ce qui est **également le cas dans la commune centre de l'EPCI**. La tension sur le logement social, très modérée sur le territoire, permet un accès relativement aisé à ce type de logement, pour lequel une réflexion territorialisée est menée en fonction des obligations, des besoins et des usages. Il convient de **diversifier l'offre de logements, tout en accompagnant les ménages les plus fragiles**. Ces orientations encouragent l'expérimentation et l'innovation dans tous les domaines.

1ere ETAPE : PRESENTATION DES DIAGNOSTICS PREPARATOIRES DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

LE SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES (SDE) 1/2

La loi « transition énergétique » de 2015 désigne les intercommunalités comme coordinatrices de la transition énergétique. C'est à ce titre, et dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET), que Grand Poitiers communauté urbaine a souhaité se doter d'un schéma directeur des énergies (SDE). Celui-ci, au-delà de bâtir un état des lieux de la situation énergétique du territoire, fixe **un cap commun et partagé à l'ensemble des acteurs en ciblant les priorités d'intervention.**

Ce que dit le diagnostic du SDE

- ✓ On constate sur le territoire une **prééminence de l'impact des transports sur la consommation énergétique** (49% des consommations totales) **comme sur l'émission de gaz à effet de serre**. L'importance des déplacements domicile-travail sur l'agglomération, le recours massif et individuel à la voiture comme moyen de déplacement, mais aussi la connexion qu'offre le territoire sur des infrastructures majeures pour le transit routier sont autant de facteurs explicatifs. C'est aussi sur ce domaine de la **mobilité** que les **marges de progrès** sont **les plus importantes**. L'objectif est élevé et ambitieux : réduire de 30% la part des consommations énergétiques allouées à la mobilité sur le territoire. Le report modal (vélo, marche, co-voiturage, transports en commun...) est un levier, tout comme les progrès technologiques sur les moteurs (bio-carburants, électricité, gains de consommation...)
- ✓ Le lien habitat-énergie est évident, notamment de par les gains de consommation attendus à travers la rénovation du bâti résidentiel, les nouvelles normes de construction, et l'incitation au changement des équipements de chauffage individuel et collectif. Ici aussi, Grand Poitiers vise un objectif ambitieux avec une réduction des consommations de 15% dans le domaine résidentiel à l'horizon 2030. Les mêmes leviers sont envisagés pour réduire de 12% la part d'énergie consommée par le secteur tertiaire.

1ere ETAPE : PRESENTATION DES DIAGNOSTICS PREPARATOIRES DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES

LE SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES (SDE) 2/2

- ✓ Dans le domaine de l'industrie, les efforts technologiques et les initiatives collectives devront permettre de réduire de 16% la consommation d'énergie, tandis que l'objectif est fixé à -15% pour l'agriculture, pour laquelle la consommation énergétique n'a que peu d'impact sur le total d'émission de gaz à effet de serre.
- ✓ Afin de s'inscrire pleinement dans la transition énergétique, Grand Poitiers ambitionne d'**augmenter fortement sa production d'énergie renouvelable** (EnR) d'ici 2030. Actuellement à peine 8% de l'énergie consommée sur Grand Poitiers provient des EnR (contre presque 20% en moyenne sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine). L'objectif est d'atteindre un ratio de 38% à l'horizon 2030. Pour atteindre un tel niveau, il est prévu de développer l'éolien (qui représente le plus grand potentiel de production), le photovoltaïque (au sol et en toiture) et la géothermie principalement.
- ✓ Ce **scénario volontariste** choisi par la collectivité devra ainsi permettre de **baisser de 25% l'ensemble des consommations, de 30% les émissions de gaz à effet de serre, et de faire bondir de 265% la production d'EnR** sur le territoire d'ici 2030.

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

La seconde session a permis dans un premier temps **d'échanger avec les élus en charge de ces thématiques** (Bernard Cornu et Dominique Clément pour l'habitat, et Florence Jardin pour l'énergie) sur les enjeux territoriaux habitat et énergie.

Suite à ce temps d'éclairage et d'échange entre élus et membres du Conseil, ces derniers ont **réfléchi par groupes à un scénario de « futur désirable » sous l'angle conjoint de l'habitat et de l'énergie à l'horizon 2030.**

Les productions, devant s'ancrer dans le cadre présenté en début de séance, ont pris la forme de scénarios (type bande dessinée), chacun d'entre eux retraçant un moment clé d'une semaine de vie pour chaque groupe.

De façon à diversifier les scénarios et leurs différentes modalités, il était proposé que **chaque groupe se projette sur un contexte géographique différent** :

Groupe 1 : quartier d'habitat collectif de Poitiers

Groupe 2 : commune péri-urbaine autour de Poitiers

Groupe 3 : commune rurale de Grand Poitiers



ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Group 1 : « la douce vie de Léa et Arthur en résidence collective au bord du Clain »

Localisation : l'Essart (bord de Clain entre Poitiers et Bonilait)

Configuration familiale : un couple trentenaire / 2 enfants de 3 et 5 ans

Situation professionnelle : mari sage-femme au CHU de Poitiers / femme employée dans une start-up bordelaise (télé-travail + 1 jour/semaine sur place)

Une demi-journée/semaine consacrée à la collectivité (jardins partagés, crèche parentale)

Contexte habitat : module collectif de 10 logements dans un ensemble de 6 modules construits sur pilotis en bord de Clain

Spécificités habitat : un ensemble de lieux partagés (laverie-buanderie, espace de jeux, jardins...) et un tiers-lieu offrant des espaces de co-working

en terme de mobilité une liaison douce par navette fluviale, qui relie ces modules collectifs au centre de Poitiers (station « Boivre » près de la gare)

Spécificités énergétiques : chauffage des bâtiments par un mix photovoltaïque / usine hydrolienne / réutilisation de la chaleur fatale de Bonilait. Utilisation de robots nettoyeurs.

La semaine type d'un « futur désirable » :

- ✓ temps du matin (du lundi au jeudi) : « *les enfants partent à l'école « Porte de Paris » en empruntant la navette fluviale de 8h. Léa gagne le tiers-lieu afin de réaliser son travail à distance. Arthur se rend à l'hôpital, au service maternité.* »
- ✓ temps du vendredi matin : « *Les enfants partent comme d'habitude à l'école. Léa emprunte la navette fluviale jusqu'à la gare pour se rendre au siège de sa start-up à Bordeaux. Arthur consacre ce matin, comme chaque semaine, aux tâches collectives de l'ensemble (jardins, gardes d'enfants)* »
- ✓ temps de la fin d'après-midi (à partir de 16h30 du lundi au vendredi) : « *Les enfants reviennent de l'école par la navette fluviale. Prise en charge des enfants par un ou une permanente (rémunération ville) et un/des parent(s). Activités diverses proposées aux enfants en fonction des âges (musique, sport, jeux...), au niveau de l'ensemble des résidences. Léa rentre de Bordeaux vers 18h (le vendredi)* »

Arthur Pichon
habitat collectif

- 300 logements
- mixité
- 1/2 jacobin
- 1/2 stat-uf
- suite P
- Prouillet
- 200 logements
- mix
- 100 logements
- mixité sociale
- mixité sociale
- 200 logements
- 1/2 jacobin
- 1/2 stat-uf
- 1/2 jacobin
- 1/2 stat-uf

Titre
La douce vie de Léa et Arthur en résidence collective au bord du Clain.

Auteurs
HARIN Jean d'arch
= Société Pliée
= École des

Lieu
VERS CESSART

Arthur et Léa, la trentaine, lauréats de 3 et sans enfant 1 module collectif de 10 logements
de 1 ensemble de 6 ^{modèles} ~~personnels~~ ^{personnels} par pilotes, au bord du Clain, entre Pichon et
Prouillet, vers Lessart.
Les familles: Arthur est "sag-famille". Léa travaille à distance, ils 1 stat-uf localisé en
elle se rend 1 fois/semaine. La ~~collectif~~ ^{collectif}
Habitat collectif commun: 1 des chiffres de 6 modules: de var. branches, pas de jeux extérieurs (cette fois)
1 bon lieu au niveau de l'ensemble (co. voitures) -
Contexte - Placement: l'ensemble à un module et se voit par le voisinage, devant le terrain
(habitat dans son environnement, se situe à la base station-Pichon, fin de la forêt -
Situation personnelle / professionnelle) - Arthur est désa le vendredi matin fin il pense une partie partagée -

Chaussée mixte et voirie - Photos de l'ensemble - l'ensemble de logements, chaudière, etc. (à voir)
- bâtiment à énergie positive -
- entièrement finit.

Robot nettoyeur



Illustrations

LUNDI - MARDI - MERcredi - JEUDI : MATIN



Les enfants partent à l'école "Porte de Paris" en empruntant la navette fluviale de 8 heures - Léa gagne le tiers-lieu afin de réaliser son travail à distance.
Arthur se rend à l'hôpital au service maternité.

VENDREDI MATIN

Les enfants partent comme d'habitude à l'école.

Léa emprunte la navette fluviale jusqu'à la gare pour se rendre au siège de la Start up à Bordeaux.

Arthur cuisine ce matin, comme d'habitude, samedi, avec tâches collectives de l'ensemble (jardins, garde d'enfants...)



LUNDI-MARDI - MERCREDI JEUDI - VENDREDI 16H30.



Les enfants reviennent de l'école
la navette fluviale -
Prise en charge des enfants par
un ou une permanente (remunérée par
la ville) (et) un ou des parents.
Activités diverses en fonction des
âges, au niveau de l'ensemble
des résidences.
Lea centre de Brdaene vers
18h.

SAMEDI.

Activités diverses :



ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 1 : « la douce vie de Léa et Arthur en résidence collective au bord du Clain »



Analyse du scénario :

- ✓ Ce scénario offre une projection crédible d'une famille avec enfants à l'horizon 2030. L'habitat collectif est prévu de façon harmonieuse, avec des petits modules en bord de Clain, permettant une bonne intégration paysagère, un cadre de vie agréable, ainsi qu'une adaptation aux aléas climatiques (construction sur pilotis).
- ✓ La mobilité douce permet de relier ce nouveau quartier à la ville centre en s'appuyant sur une navette fluviale qui emprunte le Clain quotidiennement (déplacements domicile-travail, trajet vers l'école, loisirs...)
- ✓ La gestion des temps de chacun et les moyens mis en œuvre à cet effet permettent d'envisager à la fois l'épanouissement individuel (travail à distance, temps de trajet réduits et accessibilité directe des services...), que le développement d'une vie en collectivité (espace de co-working, crèche, jardins collectifs...)
- ✓ Le recours aux énergies renouvelables (photovoltaïque et énergie hydrolienne), l'usage d'énergies propre (navette fluviale électrique), et le souci d'exploitation des marges énergétiques (réutilisation de la chaleur fatale produite par Bonilait) dénotent d'un souci de sobriété énergétique, qui inscrit ce scénario dans un « futur vertueux » sur ce plan. En ce sens, il cadre avec les orientations du Schéma directeur des énergies (SDE) présentées en phase diagnostique.

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 2 : « La vie quotidienne en 2030 : déplacements, habitat, alimentation »

Localisation : un bourg à 10/15 km de Poitiers

Configuration familiale : un couple avec 2 enfants (l'un à l'école primaire, l'autre au collège)

Situation professionnelle : les deux parents sont employés : la femme est en télétravail, son conjoint travaille à une trentaine de kilomètres du foyer

Contexte habitat : maison individuelle

Spécificités énergétiques :

- ✓ un habitat conçu pour être auto-suffisant
- ✓ l'utilisation de l'énergie solaire naturelle est permis grâce à l'orientation des baies vitrées de la maison en fonction de la course du soleil (construction bioclimatique)
- ✓ valorisation des déchets par compostage
- ✓ équipement de la maison par une pompe à chaleur réversible (chaud l'hiver et froid l'été)
- ✓ chauffage et production d'eau chaude par panneaux photovoltaïques

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 2 : « La vie quotidienne en 2030 : déplacements, habitat, alimentation »

La semaine type d'un « futur désirable » :

✓ *Volet déplacements/mobilité*

Le télétravail est ainsi le mode d'activité choisi pour l'un des deux actifs. L'autre, travaillant à une trentaine de kilomètres du domicile, empruntant le co-voiturage pour se rendre jusqu'à son lieu de travail.

Le transport des enfants jusqu'à l'école (il n'est pas précisé si celle-ci se trouve dans le bourg, mais on peut l'imaginer pour une commune péri-urbaine) est prévu par l'intermédiaire d'une navette électrique.

La livraison des courses s'effectue par navettes.

✓ *Volet alimentation*

Le groupe insiste sur l'importance du moment du repas, qui est pris en famille. On y retrouve sur la table des produits issus de filières courtes (développement des AMAP).

L'approvisionnement en denrées alimentaires doit ici se faire en limitant au maximum les déplacements. Une livraison centralisée est ainsi envisagée, par l'intermédiaire, par exemple, d'un distributeur.

Conscient des efforts encore à accomplir pour parvenir à ce type d'approvisionnement et de consommation, le groupe attire l'attention sur le nécessaire changement de mentalité qui devra s'opérer, changement qui passera par l'éducation et la transmission des « bonnes pratiques ».

Titre

La Vie Quotidienne en 2030 / Déplacements, Habitat, Alimentation -

Auteurs

Jean-Claude VIGNÈRE Enseignant d'ORSHANNE
Jean-Pierre BUIJEAUX Christian Roux, Théo Saget

Lieu

Commune Péri-Urbaine

- Couple avec 2 enfants (un scolarisé au primaire, l'autre au collège)
- Habitat: Maison Individuelle dans un bourg à 10 km du centre de la ville principale (le 1^{er} Ag)
- (une personne en Télé Travail de Poitiers le conjoint travaille à 30 km ?)

Contexte

(habitat dans son environnement,
Situation personnelle / professionnelle)

Illustrations

113

Lieu de Travail différent et Opposés

- Vie d'un Scénario

2030



N°140 - DECEMBRE 2016 - page 24 - PeltierMag



2030

- Favoriser Télé Travail (par 1. pers -)
- Transport en Co. utilisation par le Travail.
- Favoriser la livraison des courses par Navettes.
- Transport scolaire adapté par Navette Électrique.

A Copier avec 2 Enfants.

- Combinaison de menus repas - facile -
- Favoriser Circuits Courts AHP. Livrai- par les producteurs au circuit adapté
- Valorisation des déchets alimentaires (compost)
- Limiter les déplacements pour l'apparition des modes de déplacement - Favoriser la livraison centralisée (distributeur)
- Changement de Mentalité - Eduquer - Transmettre les bonnes pratiques



2/3

Habitat



- Créer Habitat Auto-suffisant
- Chauffage et production en eau chaude par photovoltaïque
- Valorisation des déchets, Compostage
- Utiliser l'Énergie Solaire Naturelle par orientation des toits vitrés -
- Favoriser Modes réversibles -
- Chaud Hivers - Froid - Été
- Pompe à Chaleur
- ~~Production de~~ Adaptation

3/3

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 2 : « La vie quotidienne en 2030 : déplacements, habitat, alimentation »



Analyse du scénario :

- ✓ La stratégie énergétique est détaillée, et se veut à la fois sobre et vertueuse. L'usage d'une pompe à chaleur réversible, de panneaux photovoltaïques et le principe même de la construction bioclimatique témoignent de cette volonté, qui vise à l'auto-suffisance énergétique du foyer.
- ✓ Comme pour le groupe précédent, le télétravail est identifié comme un levier pour limiter les déplacements et gagner en confort au quotidien. Les liaisons domicile-travail du conjoint, qui s'effectuent en co-voiturage témoignent ici encore d'une volonté de tendre vers des comportements environnementaux vertueux. L'usage massif de la voiture, individuellement, étant aujourd'hui très répandu, et tout particulièrement chez les actifs péri-urbains.
- ✓ Le focus alimentaire est intéressant car il n'est pas neutre. Le recours aux filières courtes et aux livraisons centralisées permet à la fois de garantir une consommation raisonnée et de limiter les déplacements une fois de plus.

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 3 : « Les néo-ruraux en 2030 »

Localisation : La Puye (620 hab. En 2018)

Configuration familiale : un couple avec 2 enfants scolarisés à Chauvigny (l'un à l'école primaire, l'autre au collège)

Situation professionnelle : les deux parents sont actifs : la femme est agricultrice et propose en même temps des chambres d'hôtes en Airbnb. Son conjoint travaille dans le domaine des transports (Uber).

Contexte habitat : maison individuelle

La semaine type d'un futur désirable :

- ✓ Temps du départ à l'école, tous les matins de la semaine : « *Tous les jours Monsieur Uber emmène les enfants à l'école (dans son véhicule électrique), et transporte les paniers bio dans le cadre des circuits courts (AMAP locale). Les commandes sont passées par Internet. Certaines commandes sont assurées par drones, du fait de l'habitat dispersé que l'on retrouve sur ce territoire.* »
- ✓ Temps de la journée de travail de madame : « *Tous les jours, Madame cultive ses 3 hectares de légumes bio. L'arrosage est assuré par la récupération et la filtration des eaux de pluie et celles issues des réseaux d'assainissement. La terre est fertilisée grâce au composteur communal. Cette ferme fait par ailleurs l'objet de visites touristiques (chambres d'hôtes en Airbnb).* »
- ✓ Temps du week-end : « *Tous les week-end sont organisées des randonnées, qui empruntent les chemins interconnectés sur l'ensemble du territoire. Des concours de pêche sont également organisés. Ces manifestations visent à faire visiter, découvrir les richesses naturelles, et sensibiliser aux pratiques de préservation des milieux.* »

Les nouveaux en 2030.

Titre

Nyiam Jean-Marc Pierre Guillaume

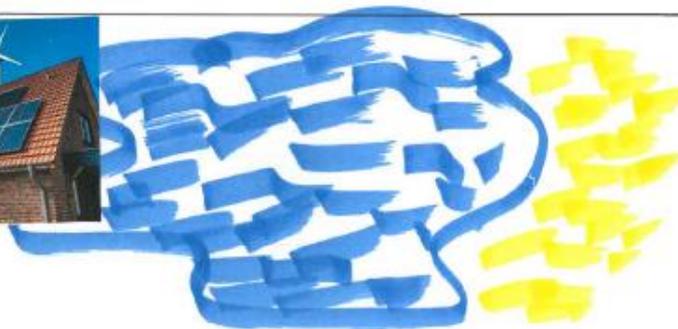
Auteurs

Lieu

La Puye (620 hab en 2018)

Maisons au bord du lac
Un couple, 2 enfants scolarisés à Chauvigny. Pêcheur et Collège.
Madame est agricultrice et champs d'été ARNB.
Monsieur est libre dans le transport.

Contexte
(habitat dans son environnement,
Situation personnelle /professionnelle)



Illustrations

(Commune rurale)

Tous les jours de la semaine, le départ à l'école



Tous les jours, Madame USBE a emmené les enfants à l'école et transporte les patients à la demande dans le cadre des circuits courts. (Anas local).
Les commandes sont passées par internet.
(certaines livraisons sont assurées par drone (Hub'at de la zone)).

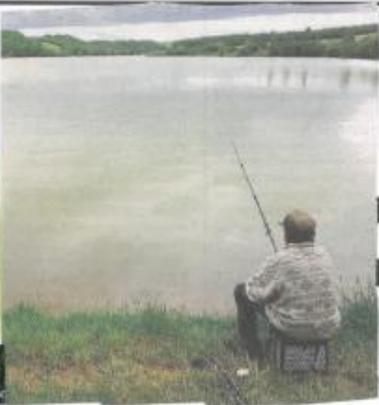
Tous les jours, madame cultive ses 3 ha de légumes. (Bio)
Ananas comme pour la coupe et la filtration des eaux de pluie et celles issues des réseaux d'assainissement.
Le bore de fertilité grâce au composteur communal.
Cet h. fait l'objet de visites techniques.



bio



Go week end.



Tous les week end, organisation de randonnées
(interconnexion entre les domaines de randonnées
de l'ensemble de territoire).
Organisation de concours de pêche (piscines
bio)
Visite et découverte de la nature.

ELABORATION DES SCENARIOS : QUEL FUTUR DESIRABLE A L'HORIZON 2030 ?

Groupe 3 : « Les néo-ruraux en 2030 »



Analyse du scénario :

- ✓ On constate dans ce scénario de vie à l'horizon 2030 que la ruralité a su s'adapter aux nouveaux usages et besoins. En espérant pouvoir compter sur une couverture numérique intégrale et de qualité, ses habitants pourront alors commander leur course Uber, leur panier de légumes bio, issu d'une filière courte locale, voire se la faire livrer par drone. L'accès aux services est ainsi rendu possible pour l'ensemble de la population, qui peut s'appuyer pour son alimentation sur une production locale et de qualité.
- ✓ La gestion des ressources et la préservation des milieux ressort comme un souci majeur. En effet, si l'irrigation et la fertilisation des sols cultivés se veut à la fois sobre et saine, les transports sont rentabilisés, permettant de limiter les gaz à effet de serre.
- ✓ On note par ailleurs un souci de valorisation du territoire et de ses richesses et atouts, par l'intermédiaire des randonnées par exemple, qui, au-delà d'offrir une découverte de la nature environnante, pourraient servir de support de sensibilisation à sa protection. Par ailleurs, la famille qui incarne ce scénario a su développer une activité complémentaire de chambre d'hôtes, qui pourrait permettre à ce type de territoire de capter un tourisme vert, propice à son développement.

MISE EN PERSPECTIVE : QUELLES ACTIONS POUR DEMAIN ?

Les actions proposées ci-après résultent des scénarios de territoire co-construits par les trois groupes de travail, en se projetant à l'horizon 2030. Ces pistes émises, s'appuient sur un cadre de réflexion incluant une prise en compte raisonnable des progrès techniques envisagés sur cette période. Elles ont été réfléchies sur la base des diagnostics du PLH et du SDE, présentés lors de la première séance de travail.

Le territoire de Poitiers étant très hétérogène dans les formes urbaines qu'il offre, les actions envisagées sont ici présentées selon qu'il s'agit d'un milieu urbain dense, d'un milieu péri-urbain, ou d'un milieu rural, tels qu'ils ont été mis en perspective dans la phase de scénarios précédente. Certaines des actions peuvent toutefois être envisagées dans différentes formes urbaines. L'habitat participatif peut ainsi être envisagé indépendamment du contexte géographique, favorisant ainsi la cohésion et la mixité sociale. La réflexion sur les matériaux de construction et les technologies permettant de réaliser des économies d'énergie peut elle aussi être menée sur les trois types de territoire. Il en va de même sur la possibilité de grouper les commandes pour une livraison centralisée.

Le Conseil de développement n'a pas identifié d'actions propres à la localisation de l'implantation des éoliennes, ou autres énergies renouvelables, car ce point est déjà traité dans la partie diagnostique du SDE.

Pour un habitat innovant...

- Identifier des lieux où faire de l'habitat innovant
- Anticiper le changement climatique dans les modes de construction (exemple des constructions sur pilotis en zone inondable)
- Faire émerger de nouvelles formes pour l'habitat urbain de demain :
 - En organisant un hackaton / appel à projet pour recueillir de nouvelles idées
 - En sollicitant le CAUE de la Vienne pour de la sensibilisation / formation
- Travailler l'intégration paysagère des constructions nouvelles

Pour une meilleure mixité sociale...

- Poursuivre les programmes de rénovation urbaine et le développement d'éco-quartiers en veillant à la mixité sociale et fonctionnelle
- Développer l'habitat participatif et les modes de vie associés (co-working, jardins partagés, crèches parentales...)
- Inclure des logements d'urgence dans tout projet d'habitat collectif
- Développer les initiatives citoyennes d'animation locale créant du lien et de la mixité (culture, sport...)

Pour se déplacer au quotidien...

- Favoriser la livraison par drone en milieu dense
- Exploiter les capacités de mobilité fluviale offertes par le Clain (passagers, marchandises)
- Améliorer les connectivités aux infrastructures de transport existantes (intermodalité)

Pour renouveler le quotidien énergétique...

- Envisager en milieu urbain un mix énergétique exploitant les différentes ressources
- Etudier la possibilité de réutiliser la chaleur fatale des entreprises pour chauffer les habitations / alimenter un réseau de chaleur

Pour un habitat innovant...

- Travailler sur les documents d'urbanisme pour inciter aux constructions bio-climatiques (a minima prise en compte de l'orientation des nouvelles constructions)

Pour une meilleure mixité sociale...

- Développer des « éco-lotissements » s'appuyant sur l'habitat participatif et des espaces et équipements partagés (jardins, bibliothèques, crèches parentales...)
- Inclure un volet social et inter-générationnel dans ce nouveau type de construction

Pour se déplacer au quotidien...

- Créer une application de co-voiturage local pour les déplacements domicile-travail
- Structurer et connecter le réseau de pistes cyclables sur le territoire
- Mettre en place des navettes électriques pour le transport scolaire
- Mettre en place des livraisons centralisées par navettes électriques
- Structurer les filières courtes : du producteur au consommateur, via des marchés, des AMAP, des magasins de producteurs

Pour renouveler le quotidien énergétique...

- Imposer un cahier des charges strict aux lotisseurs pour intégrer dans les projets une meilleure gestion des déchets (composteurs), une réduction de la consommation d'eau (système de récupération d'eau de pluie) et d'énergie (matériaux, technologie), une part plus importante des énergies renouvelables (chauffe-eau solaire)
 - en « contrepartie » la collectivité apporte la fibre et finance les équipements collectifs
- Former et accompagner les habitants sur les pratiques vertueuses (compostage, économie eau/électricité)

Pour un habitat innovant...

- Promouvoir les matériaux d'isolation en lien avec le monde rural (paille, chanvre)
- Généraliser la récupération d'eau de pluie collective dans les nouvelles constructions
- Développer la couverture numérique en zone rurale pour rendre accessibles les nouveaux services
- Aider financièrement l'installation de composteurs individuels et former à cette pratique

Pour valoriser les atouts...

- Utiliser le site Internet de Grand Poitiers pour :
 - Faire connaître les filières courtes
 - Communiquer sur l'offre en chambres d'hôtes
- Assurer une coordination touristique (offices de tourisme) urbain-rural pour diffuser l'offre de tourisme vert
- Mettre en relation les habitants pour mutualiser davantage (livraisons, co-voiturage, échange d'outils et de services)
- Organiser et financer des évènements permettant aux habitants de mieux se connaître, de partager
- Organiser des échanges agriculteurs / associations écologistes pour une meilleure compréhension et pour la défense des intérêts communs
- Promouvoir le mode de vie rural : ferme pédagogique
- Structurer un réseau des sentiers de randonnée à dimension pédagogique
- Créer des liens entre les différents types de culture agricole : valorisation des déchets organiques

Pour se déplacer au quotidien...

- Organiser les déplacements en fonction des besoins de livraison : développer une plateforme type « Uber » locale qui puisse faire aussi de la livraison groupée
- Développer une plateforme de services numériques (mobilité, loisirs, modes de garde...)
- Développer le réseau des bornes de recharge électrique